

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT  
DE SEUILS DE PARTICIPATION  
FS/EM/38/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société Maroc leasing consécutive à la fusion-absorption de Chaabi leasing, la société The Arab Investment Company « TAIC », représentée par son Directeur Général, Monsieur Saleh H. Al Humaidan, a déclaré le 16 novembre 2009, avoir franchi à la baisse, le 30 septembre 2009, le seuil de participation de 10% dans le capital de la société Maroc Leasing.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, la société TAIC détient 159.495 actions Maroc Leasing, soit 5,74% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières